



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Montagne

Question écrite n° 4098

Texte de la question

M Augustin Bonrepaux demande à M le ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions, de lui faire connaître les raisons pour lesquelles le Conseil national de la montagne ne s'est pas réuni depuis son installation en 1986. Il lui rappelle que le cinquième alinéa de l'article 6 de la loi du 9 janvier 1985 prévoit la consultation de cet organisme sur les priorités d'intervention et les conditions générales d'attribution des aides accordées par le FIDAR et le FIAM. Il lui demande s'il ne lui paraît pas utile qu'une réflexion s'instaure dans les comités de massifs et au sein du Conseil national de la montagne pour définir ces priorités et donner une meilleure efficacité d'intervention à ces crédits.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement souhaite redonner au conseil national de la montagne et aux comités de massif le rôle de réflexion et de proposition qui leur est propre. La négociation des nouveaux contrats Etat-région, et notamment des programmes d'aménagement concerté du territoire (PACT) relatifs au développement des zones de montagne, en est dès à présent l'occasion. En outre, les ministres chargés de l'aménagement du territoire et de l'agriculture prendront, prochainement, l'initiative de soumettre à un groupe restreint du Conseil national de la montagne un projet de document d'orientation sur la politique de développement et d'aménagement des zones rurales et de montagne pouvant servir de base à un débat de fond, au sein de ce même conseil, au cours du premier semestre 1989. À cette occasion, le Conseil national de la montagne sera saisi du bilan détaillé de l'utilisation du FIDAR et du FIAT dans les zones de montagne au cours du 9^e Plan et d'un rapport sur les programmes relatifs aux PACT des zones de montagne en cours de négociation au titre du 10^e Plan.

Données clés

Auteur : [M. Bonrepaux Augustin](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4098

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : aménagement du territoire et reconversions

Ministère attributaire : aménagement du territoire et reconversions

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 1988, page 2848